

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA
TOPOGRAPHIE ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

**GESTIONNAIRE :
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU
FONCIER DE LA PROVINCE NORD**

1 bis rue Unger – Vallée du tir
BP A2 – 98848 Nouméa

SUBDIVISION DE CANALA
KUINE
98813 CANALA

Tél. 42.31.06
Fax : 42.30.00

DEMANDE D’AUTORISATION DE VOIRIE

DEMANDE PRESENTEE PAR.....
.....

ADRESSE.....
.....

TELEPHONE FAX email

SOLLICITE L’AUTORISATION
DE.....
.....

ROUTE TERRITORIALE N° 3..... PR.....

COMMUNE.....

LIEU DIT.....

Pièces à fournir (à la subdivision de CANALA) :

- La demande d'autorisation de voirie
- un plan de situation (avec repérage du ou des lot(s) et la ou les positions de l'accès souhaité)
- la description des travaux projetés + schéma coté
- les références du permis de construire ou de la division le cas échéant

La présente autorisation est demandée pour une durée de :

A le

Signature du demandeur